

5M INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros

Siège social : 42, Route de la Roche 73370 LE BOURGET DU LAC

817 994 775 RCS CHAMBERY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 56 973,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	56 973,25 euros
Affecté au compte « Report à nouveau » à l'apurement total des pertes antérieures	5 223,60 euros -----
Soit un solde de	51 749,65 euros
A la réserve légale afin de la dotée dans son intégralité	998,06 euros -----
Soit un solde de	50 751,59 euros

Affecté en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 50 788,54 euros.

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 mars 2024 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Certifié conforme
La Gérance*

